



PRIMES ET PLANNINGS : LA CFTC REÇUE PAR LA DIRECTION

La **CFTC** vous a exprimé ses inquiétudes concernant le **non-paiement des nouvelles primes** pour l'année 2016 et le **retard sur les allègements de planning**. Après nos communiqués et une lettre à la direction, vos représentants CFTC ont été reçus pour en discuter.

Jusqu'ici les réponses données par la direction quant au paiement en 2016 des nouvelles primes différaient en fonction des interlocuteurs et des réunions. Sensible à nos arguments, **la Direction s'est enfin engagée à respecter les termes du nouvel accord d'entreprise et à verser ces primes rétroactivement au 1er janvier 2016** dès que le logiciel de paye sera opérationnel.

Concernant les plannings, la direction a également promis de communiquer dans les plus brefs délais auprès des salariés pour leur expliquer la situation et les tenir au fait des changements à venir. Elle nous garantit que les nouveaux plannings présenteront des améliorations réelles en termes de pénibilité et de nombre de jours travaillés. Nous avons réitéré nos craintes sur ce sujet et nous avons indiqué que **les salariés ne pourraient accepter que ces nouveaux plannings remettent en cause de précédents acquis** ou ne **diminuent pas la pénibilité dans les mêmes proportions que les projets présentés au CHSCT et qui font consensus dans chaque service.**

Une question reste en suspens concernant l'attribution aux PTA en cycle des 9 RTT prévues par l'accord d'entreprise. La **CFTC** a également demandé l'application de cette disposition de l'accord rétroactivement au 1er janvier 2016.

Vos représentants **CFTC** seront vigilants sur le respect de ces promesses et **continuent à suivre ces dossiers de très près**. Nous attendons les réponses détaillées de la direction qui doit prendre ses responsabilités vis-à-vis des salariés.

Nous reviendrons très vite vers vous pour vous informer de nos actions à venir pour faire entendre votre voix.